

Véhicules utilitaires neufs au premier trimestre 2026

Un camion neuf sur quatre est électrique

Berne, le 9 avril 2026

Le marché suisse des véhicules utilitaires neufs a progressé de 6,7 % au cours des trois premiers mois. L'électrification du marché suisse des véhicules utilitaires progresse : au premier trimestre 2026, la part des véhicules utilitaires à propulsion purement électrique n'a cessé d'augmenter. Un camion nouvellement immatriculé sur quatre est électrique.

De janvier à mars, 9 406 véhicules légers et lourds destinés au transport de marchandises et de personnes ont été mis en circulation, soit une augmentation de 6,7 % par rapport à 2025 (8 813). Au premier trimestre 2026, 1 073 véhicules utilitaires lourds d'un poids total supérieur à 3,5 tonnes ont été immatriculés. Cela correspond à une hausse de 15,6 %. La part des véhicules entièrement électriques (BEV) parmi les poids lourds de plus de 3,5 tonnes de poids total a ainsi continué de croître. Au cours des trois premiers mois de 2026, elle a atteint 26,8 %. Plus d'un véhicule sur quatre nouvellement immatriculé dans ce segment est donc déjà électrique. Dans le segment des poids lourds de plus de 16 tonnes, la part des véhicules électriques avoisine les 25,1 %, ce qui correspond à un camion neuf sur quatre. Le système de subventions actuellement en vigueur a généré une forte demande sur le marché, notamment pour cette dernière catégorie, contrairement aux véhicules utilitaires légers, aux camionnettes et aux tracteurs routiers légers d'un poids total maximal de 3,5 tonnes, dont la progression est nettement plus lente. Dans ce segment, la croissance s'élève à 4,3 % par rapport au même trimestre de l'année précédente. Pour les véhicules utilitaires légers, la part de marché des BEV s'élève à 12,2 % et celle des hybrides rechargeables à 3,1 %, soit une évolution positive par rapport à l'année précédente.

Les véhicules « Bourgeois » sont toujours au point mort

Les chiffres d'immatriculation des véhicules utilitaires lourds jusqu'à 4,25 tonnes maximum, appelés véhicules « Bourgeois » (voir ci-dessous), stagnent ; ils ne représentent que 5 % des nouvelles immatriculations de véhicules utilitaires dans la catégorie de poids de 3,5 à 16 tonnes au premier trimestre.

Ce type de véhicules est toujours confronté à des obstacles réglementaires et le secteur continue d'attendre des conditions-cadres plus proches de la réalité du marché.

« L'électrification des véhicules utilitaires prend de l'ampleur, en particulier dans le segment des poids lourds. Cela montre que le marché réagit favorablement à un environnement réglementaire stimulant », déclare Thomas Rücker, directeur d'auto-suisse. « Dans le même temps, il apparaît clairement que la montée en puissance de la mobilité électrique se fait à des rythmes différents selon les domaines d'application. Une politique fiable, offrant une sécurité de planification et d'investissement à long terme, influence de manière décisive le succès du marché. »

Au total, 62 388 voitures neuves ont été mises en circulation en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein au premier trimestre 2026, dont 52 982 voitures particulières neuves. Par rapport au chiffre de l'année précédente (61 503), cela représente une augmentation de 6 442 nouvelles immatriculations, soit 1,4 %.

Les chiffres en détail répertoriés par marques sont disponibles sous www.auto.swiss. Les évaluations d'auto-suisse se basent sur les enquêtes de la Confédération, les données peuvent être provisoires et non finalisées.

Qu'est-ce qu'un véhicule « Bourgeois » ?

Les véhicules dits « Bourgeois » doivent leur nom à une initiative politique de l'ancien conseiller national Jacques Bourgeois. Dans une motion, celui-ci avait demandé au Conseil fédéral de porter le poids total autorisé des camionnettes à propulsion zéro émission de 3,5 à 4,25 tonnes, pour autant que l'augmentation de poids soit uniquement due au surpoids de la propulsion alternative. Les véhicules concernés doivent toutefois respecter les prescriptions techniques applicables aux véhicules d'un poids compris entre 3,5 et 12 tonnes. Le législateur et les responsables politiques ont pris conscience de la nécessité de lever d'autres obstacles pour accélérer la transition vers des camionnettes sans émissions. auto-suisse s'est également engagée en faveur de nouvelles mesures d'assouplissement. La consultation sur de nouvelles mesures d'assouplissement pour les « véhicules Bourgeois » et leurs conducteurs s'est récemment achevée. Le Conseil fédéral procède actuellement à l'évaluation des réponses à la consultation.

Informations supplémentaires:

Frank Keidel, porte-parole

T 076 399 69 06

frank.keidel@auto.swiss